

Image not found or type unknown



Contrat d'apprentissage bts

Par **julie**, le **10/07/2009** à **01:26**

Bonjour, je suis julie et j'ai 21 ans le 13 juillet 2009,et j'ai une question par rapport a mon contrat d'apprentissage

j'ai fais 4 ans dans un rstaurent pour mon bep puis mon bac pro et ensuite pour le bts j'ai changer d'entreprise la premiere année mais comme cela ne m'a pas plus,je retourne pour la deuxième année d bts dans mon ancien restaurant.

A la fin du bac j'étais rémunéré 950 euros puis dans la deuxieme 850 alors la pour revenir a mon ancien restaurant de combien est mon salaire?

merci beaucoup pour vos réponses